

**Arrêté 2018-89 relatif à la constitution de la
commission de recrutement du poste de PRAG PRCE
en Anglais ouvert au CU Mayotte au titre de l'année
2019**

Le directeur du Centre Universitaire de Mayotte

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

Vu la circulaire MENESR n°2016-095 du 28 juin 2016 relative à l'emploi et à la procédure d'affectation des dans les établissements d'enseignement supérieur des enseignants du second degré ;

Vu l'avis du conseil d'administration siégeant en formation restreinte du 9 novembre 2018 ;

Vu le règlement intérieur du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

ARRETE

Article 1

Est constituée une commission pour le recrutement au poste de PRAG PRCE en Anglais, ouvert au 1^{er} septembre 2019.

Article 2

La commission est composée comme suit :

NOM Prénom	Grade	Université d'appartenance	Fonctions
SIRI Aurélien	MCF	CUFR Mayotte	Directeur
MATHIEU Patrick	MCF	CUFR Mayotte	Co-responsable pédagogique (représentant)
BAROUCH Carole Anne	PRAG	CUFR Mayotte	Enseignant de la discipline

Liste complémentaire

NOM Prénom	Grade	Université d'appartenance	Fonctions
ROSE Jean-Louis	PRAG	CUFR Mayotte	Enseignant de la discipline
BONNEFOND Charles	PRCE	CUFR Mayotte	Enseignant de la discipline
BUATA Malela	MCF	CUFR Mayotte	Co-responsable pédagogique
MORI Miki	MCF	CUFR Mayotte	Enseignant de la discipline

Article 3

Les travaux des membres de la commission se dérouleront sur la période du jeudi 15 novembre 2018 au mercredi 12 décembre 2018.

Fait à Dembeni, le 17 novembre 2018

Le Directeur du CUFR de Mayotte
Aurélien SIRI

